

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 21 Philosophie sociale et politique			
Code	SOAS2B17AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Campus Mons Adrian SANCHEZ (sancheza@helha.be) HELHa Campus Montignies Joaquim HERNANDEZ-DISPAUX (joaquim.hernandez-dispaux@helha.be) HELHa Campus Montignies (HD) Joaquim HERNANDEZ-DISPAUX (joaquim.hernandez-dispaux@helha.be) HELHa Louvain-la-Neuve Stéphane GODEFROID (stephane.godefroid@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement contribue à appréhender les enjeux politiques et éthiques de notre société autour des questions telles que la justice, la démocratie, les droits de l'Homme etc. Elle apporte des éléments de connaissance et de compréhension afin de donner le goût et les moyens aux étudiants de prendre part au débat citoyen.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 Construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques

FS4 Affirmation, défense et promotion des droits individuels et collectifs en vue de favoriser un processus d'émancipation des personnes, des groupes et des collectivités

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
- 3.1 Construire son identité professionnelle
 - 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
 - 3.3 Exercer un jugement professionnel.
 - 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
 - 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de

- développement professionnel et personnel.
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
 - 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
 - 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
 - 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
- 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
 - 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Identifier et poser un regard critique sur les différents courants de philosophie sociale et politique
- II. Découvrir et interroger les enjeux politiques et éthiques qui sous-tendent les débats contemporains
- III. S'interroger sur sa place de citoyen et son rôle d'acteur social

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus		
Mons		
SOAS2B17ASA	Philosophie sociale et politique	24 h / 2 C
+ HELHa Campus		
Montignies		
SOAS2B17ASJA	Philosophie sociale et politique	24 h / 2 C
+ HELHa Campus		
Montignies (HD)		
SOAS2B17ASDA	Philosophie sociale et politique	24 h / 2 C
+ HELHa Louvain-		
la-Neuve		
SOAS2B17ASA	Philosophie sociale et politique	24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus		
Mons		
SOAS2B17ASA	Philosophie sociale et politique	20
+ HELHa Campus		
Montignies		
SOAS2B17ASJA	Philosophie sociale et politique	20
+ HELHa Campus		
Montignies (HD)		
SOAS2B17ASDA	Philosophie sociale et politique	20
+ HELHa Louvain-		
la-Neuve		
SOAS2B17ASA	Philosophie sociale et politique	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 2/60 du Bloc 2.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Philosophie sociale et politique			
Code	7_SOAS2B17ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Adrian SANCHEZ (sancheza@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'intention de ce cours sera d'approfondir les notions de philosophie sociale et politique découvertes en bloc 1 afin de mobiliser des concepts pour éclairer la pratique professionnelle. L'étudiant devra croiser les apports théoriques du cours, des ressources proposées (portefeuille de lecture), des ressources personnelles en les reliant à des questions d'actualité¹ et des œuvres culturelles (littérature, cinéma, photo...) afin d'analyser et décoder les enjeux de l'action sociale d'un point de vue philosophique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage de B2, l'étudiant(e) sera capable de :

- Identifier, décoder des courants de pensée, leurs valeurs et les questionner ;
- Construire un regard critique
- Analyser les situations sociales du point de vue des droits et de leur effectivité;
- Questionner un thème spécifique au regard de notre société et de leurs expériences et positionnements professionnels ;
- Faire des liens avec l'actualité sociale et politique sur ces questions de droits et de libertés ;
- Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- 1re partie : Philosophie sociale. Socrate, Platon, Aristote, Auguste Comte, l'École de Francfort, Habermas, Honnet, Beck.
- 2e partie : Philosophie du droit et politique. Machiavel, Hobbes, Locke et le libéralisme, Rousseau, Montesquieu, droit de l'Homme, Bentham et l'utilitarisme, Kant, Marx, Foucault, Hayeck et libertariens, Taylor et le communautarisme, Rawls...
- 3e partie : Philosophie anthropologique et culturelle. Portefeuille de lectures reprenant les thèmes de l'identité, de la culture, des droits de l'Homme, des institutions, de l'immigration, de la globalisation, de la sécurité sociale, des minorités, de la place de la religion, etc.

Démarches d'apprentissage

- Cours magistral et classe inversée.
- Présentation de situations vécues en groupe.
- Séances de présentation et discussions.
- Séance de travail collectif et évaluation par les pairs.
- Séances de tutorat.

Dispositifs d'aide à la réussite

Entretiens et tutorats, corrections intermédiaires, aide ponctuelle et réorientation du travail selon les demandes des étudiants.

Sources et références

- RUBY Ch. Introduction à la philosophie Politique. Coll. Repères. Ed la Découverte 1996.
- HAARSCHER G., Philosophie des droits de l'homme, Ed. de l'Université de Bruxelles, 1993
- SEN A., L'idée de justice, Flammarion, 2010
- ZWARTHOED D., Comprendre la pauvreté, P.U.F., 2009
- SANDEL M., Justice, Albin Michel, 2016.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Synthèse des notes de cours version sur Connected
- Textes disponibles en version sur Connected
- Divers documents, vidéos et liens vers des ressources complémentaires.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Évaluation continue :

- Tj et présentation du travail en groupe 20%
- Évaluation du portfolio et de la présentation lors de l'examen oral 80 %

Les consignes, la grille et critère d'évaluation seront expliqués au cours et repris sur un document déposé sur la plateforme ConnectED. Ce document reprendra entre autres un échéancier et les explications pour la remise du travail.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	20				
Période d'évaluation	Trv	80 %			Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Si le portfolio ou l'examen n'est pas présenté, l'ensemble de l'UE est considéré comme « non présenté » ce qui entraîne automatiquement un échec pour l'ensemble de l'évaluation. En cas d'échec à l'évaluation du Q1 (cote inférieure à 10/20), la production journalière ne pouvant plus être rattrapée, seul l'examen écrit pourra être représenté au Q3 et comptera pour 100% de l'évaluation finale.

Pour toutes les sessions, en cas de certificat médical ou d'examen non présenté, l'examen est considéré en échec et

devra obligatoirement être représenté à la session suivante. Il n'y aura pas d'examens reprogrammés pendant la session en cours.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).